



VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S

L'an deux mil vingt quatre

le 03 octobre

Date de convocation du C.C.A.S. : 28 septembre 2024

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique BONNET, Président.

N° 02

Date de convocation du C.C.A.S. : 25 septembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice	17
Présents	12
Votants	15
Nombre de voix pour	15
Nombre de voix contre	00
Abstention	00
NPPV	00

Présents : M BONNET, Président, Mme MATHIEU, Mmes ANGLEYS, BOIS, BOURGEOIS, BRULEBOIS-VIOTTO, CARBONE, DESCHARRIERES, LE BARRILLEC, THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA.

OBJET :

**Critères d'attribution
Secours d'urgence en
bons alimentaires**

Pouvoirs : Mmes HALLÉ (donne pouvoir à Mme LE BARRILLEC), HEILLIETTE (donne pouvoir à Mme BRULEBOIS-VIOTTO), M. Didier PISON (donne pouvoir à M. MICHALINA)

Absent(e)s : Mmes HERA, SPALANZANI

Certifié exécutoire

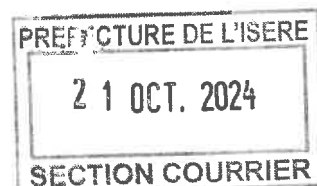
Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 18/10/2024

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr

Marie-Béatrice MATHIEU propose aux Membres du Conseil d'Administration du CCAS de revoir le montant d'aide pour l'attribution de bons alimentaires (50€ en 2014).

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, décide que des aides financières en bons alimentaires peuvent être accordées pour des situations urgentes, sur présentation d'un document écrit de l'assistante sociale de notre secteur ou évaluation faite par la Directrice du CCAS.

La décision est prise par le Président du CCAS, la Vice-présidente ou la Directrice.



Le montant ne pourra pas excéder la somme de 60 € par personne et par semaine, pour une durée maximum de 3 mois par an. Dans certains cas l'aide pourra être prolongée en accord avec l'assistante sociale.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration du CCAS présents et représentés approuvent cette décision.

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président
Dominique BONNET

